



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et Professeurs des Ecoles -Force Ouvrière**  
Maison des syndicats – 1 rue Sédillot – 67 000 STRASBOURG  
03.88.35.24.22 et 06.31.08.76.78 [snudi.fo67@orange.fr](mailto:snudi.fo67@orange.fr)

<https://snudifo67.fr>

Strasbourg, le 28 mai 2026

A l'attention de Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg,

Objet : Abandon des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS)

Monsieur le Recteur,

Dans le cadre de l'examen du projet de loi « *visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers* », les députés ont donc voté une nouvelle fois contre la généralisation des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS).

L'Assemblée nationale a ainsi rejeté ces dispositifs dont notre organisation syndicale demande l'abandon depuis leur annonce, considérant qu'ils ne répondent en rien aux besoins réels des élèves en situation de handicap, des familles et des personnels de l'Éducation nationale. Bien au contraire, les PAS s'inscrivent dans une logique de gestion de la pénurie et de mutualisation des moyens, aggravant les difficultés déjà massivement constatées dans les écoles.

Ce vote constitue un désaveu clair de ces dispositifs qui ne disposent désormais plus d'aucune légitimité politique ni éducative.

Dans ce contexte, nous vous demandons de renoncer à toute mise en œuvre des PAS dans l'académie dès les prochaines opérations de carte scolaire du mois de juin.

Nous demandons également que les 69 postes prévus pour ces dispositifs soient immédiatement réaffectés afin de répondre aux besoins urgents des écoles et des élèves :

- ouvertures de classes,
- création de postes de remplaçants,
- renforcement des postes spécialisés,
- développement d'aides directes auprès des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Alors que le gouvernement poursuit une politique de suppressions massives de postes, les personnels attendent des mesures concrètes permettant d'améliorer réellement les conditions d'enseignement et de prise en charge des élèves, et non des restructurations administratives supplémentaires.

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le **Snudi-FO**,  
Yannick LEFEBURE  
Secrétaire académique

